

Observation n° 5 du 31/03/2023

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Membre de la LPO, je suis habitant du nord de la Vienne et suis contre ce projet car il présente un danger pour l'avi-faune en général et un danger pour les chauves-souris en particulier.

En effet, en étudiant l'avis de la MRAe sur ce projet, je découvre que la Mission Régionale estime que, pour ce qui concerne les éoliennes E3, E4, E56 et E6, les modifications de leur géométrie résultera en une diminution de l'espace entre le bas des pales et le sol. Cette réduction d'espace est susceptible de provoquer des impacts significatifs (càd, risques de collision) pour les espèces de la faune volante qui sont caractérisées par un vol bas. Par voie de conséquence, la MRAe estime que ce point nécessite une évaluation environnementale précise.

Ce projet mérité d'être refusé pour cette raison.

Bien sincèrement,

David Manson